

Ce document ne remplace pas la procédure de versement de la taxe d'apprentissage mais nous permet d'identifier et de recevoir précisément vos versements. Merci d'avance.

ENTREPRISE :
Adresse :
Code Postal :
Ville :
Effectif :
N° SIRET :
Code APE :
Nom du responsable :
Nom/Prénom :
Fonction :
Téléphone :
E-mail :

MONTANT ENVISAGÉ DE VERSEMENT :€
Vous voulez soutenir au choix :
La faculté dans son ensemble : **oui non**
Une formation spécifique : **oui non**
Veuillez préciser :

ORGANISME COLLECTEUR DE LA TAXE D'APPRENTISSAGE
Nom :
Adresse :
Code postal :
Ville :

DATE ET SIGNATURE

Ce document peut nous être retourné par courrier à :
Faculté des Lettres, Arts et Sciences Humaines
Service des Relations Entreprise
98, Bd Edouard Herriot BP 06204 Nice cedex3
Ou par mail à :
rel-entreprises-lash@unice.fr

La Faculté des Lettres, Arts et Sciences Humaines vous remercie pour votre soutien.

Pour en savoir plus, rendez-vous sur : lettres.unice.fr

Un avenir prometteur

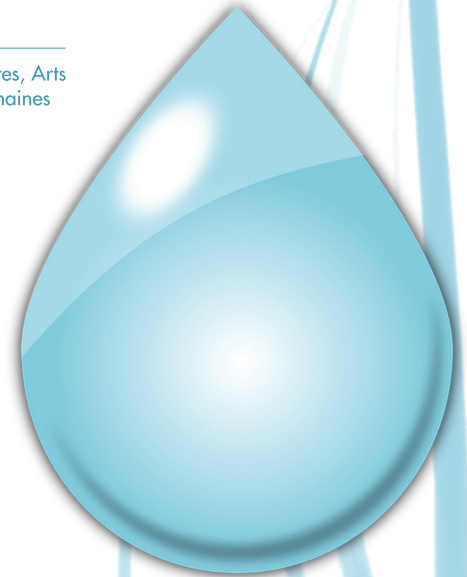


Selon l'Observatoire de la Vie Étudiante :

À 30 mois :
86% de nos étudiants sur le marché du travail ont un emploi et, parmi ces derniers,
55% ont un salaire supérieur à 1500 euros nets.
60% sont cadres du privé (30%) ou cadres A de la fonction publique (30%).

Si nos formations promettent une insertion professionnelle réussie, c'est aussi grâce à vous.

*Verser votre Taxe d'Apprentissage 2017
à notre Faculté :
Un gage d'investissement pour l'avenir !*



Taxe 2017 d'Apprentissage

Devenez partenaire

La Faculté des Lettres, Arts & Sciences Humaines de l'Université Nice Sophia Antipolis a besoin de votre soutien pour améliorer constamment la qualité de ses enseignements, renforcer ses relations avec les milieux professionnels, disposer d'équipements plus performants...

En décidant de nous verser, avant le 1^{er} Mars, cet impôt obligatoire pour tous les employeurs exerçant une activité commerciale, industrielle ou artisanale, vous devenez partenaire de notre institution.

En quelques chiffres...



+ de 7400 étudiants
17 départements et 4 sections
soit 21 structures pédagogiques

16 licences et 3 doubles licences
3 licences professionnelles
33 spécialités de master
dont 21 professionnels
et 1 en alternance
15 diplômes d'université
9 laboratoires de recherche
1 école doctorale
22 spécialités de doctorats
8 préparations à l'agrégation



± 1700 étudiants étrangers par an
sur le campus soit environ 25% de
nos étudiants



Une première en France



L'UNS soutient ses étudiants désireux de se lancer dans la création d'entreprise !

Unique en France :

La première pépinière universitaire d'entreprise installée dans les locaux du Restaurant Universitaire du Campus Carlone.

Actuellement 4 entreprises sont gérées par des étudiants-entrepreneurs sur Carlone.



*Verser votre Taxe d'Apprentissage 2017
à notre Faculté :
Un gage d'investissement pour l'avenir !*

Et VOUS dans tout ça ?

Nous soutenir, c'est vouloir :

- Contribuer à l'essor de la formation en Lettres, langues, arts et sciences humaines et sociales, des formations essentielles aux métiers de demain.
- Adapter la formation universitaire aux besoins de l'Entreprise.
- Bénéficier de la formation continue pour vos salariés avec possibilités de formation à la carte.
- Participer à nos conférences, séminaires, forum, journées d'études, colloques.
- Diffuser vos offres de stages et d'emplois.

Nous soutenir, c'est permettre :

- La rémunération des intervenants professionnels.
- Le développement de partenariats nationaux et internationaux avec le secteur privé.
- L'ingénierie de modules de formation appliqués facilitant l'insertion (par exemple, participation à des événements professionnels ou à des études de cas).
- La contribution à la modernisation de salles pédagogiques pour un enseignement de qualité, plus conforme à l'évolution technologique (vidéo conférence, tableau interactif, matériel spécifique professionnalisant, captation d'image, etc.).
- La rénovation et équipement des salles de cours et des amphithéâtres.